

Rouen, le 10 novembre 2017

L'inspectrice d'académie
Directrice académique des services de
l'Education nationale

à

- Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'Education nationale
- Mesdames et Messieurs les assistants de
prévention du 1^{er} degré

DSDEN **Objet :** recensement du D.U.E.R. dans le 1^{er} degré

**Division de l'Organisation
Scolaire**

Dossier suivi par

Frédéric LECOQ

Téléphone

02 32 08 99 68

Fax

02 32 08 99 71

Mél.

acmo76@ac-rouen.fr

5, place des Faïenciers
76037 Rouen cedex

Le 28 septembre 2017, les assistants de prévention du 1^{er} degré ont été invités à participer à une réunion d'information consacrée aux modalités de mise en œuvre du Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels dans les écoles ainsi qu'aux objectifs de celui-ci.

Lors de cette réunion, Monsieur Xavier BOURDONNET, Inspecteur *santé et sécurité au travail* a développé la position du directeur d'école et le rôle de celui-ci dans l'élaboration du D.U.E.R.

A l'issue de cette réunion, il a été convenu que les assistants de prévention constitueraient un relais entre les directeurs et la D.S.D.E.N. à la fois dans le domaine de la formation des directeurs et dans la remontée des informations nécessaires à la mise en place du D.U.E.R. départemental.

Par conséquent, je vous demande, avec l'aide de l'assistant de prévention de votre circonscription, de me communiquer, pour le vendredi 22 décembre 2017, l'état d'avancement du D.U.E.R. dans les écoles (publiques) dont vous avez la responsabilité, à l'aide du document joint, et de me faire parvenir la synthèse (page 17) correspondant à chaque école.

L'ensemble de ces documents permettra de répondre à la demande réglementaire et d'informer le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail sur l'état d'avancement du document au niveau départemental.

Pour l'inspectrice d'académie
Directrice académique des services
départementaux de l'Education nationale
par délégation
le secrétaire général

Signé

Frédéric MULLER